



Lors de votre arrivée sur site, le contrôle administratif sera réalisé en extérieur au niveau du portail d'entrée. Vous devrez alors y présenter votre pièce d'identité et votre licence. Seul 1 accompagnateur sera autorisé par pilote. Vous vous stationnerez selon les consignes de l'organisateur. En respectant les emplacements prédéfinis.



Lorsque vous quittez votre emplacement, le port du masque est obligatoire. Seul l'accès aux sanitaires sera autorisé. Les stands seront exceptionnellement fermés.

Dans tous les cas, les gestes barrières devront être respectés

Tout manquement aux règles précédemment stipulées entrainera une exclusion immédiate du site et une interdiction pour le reste de l'année à participer aux roulages du MTTH.

En respectant ses mesures, vous préserverez votre santé et celle de nos officiels. Nous vous en remercions par avance